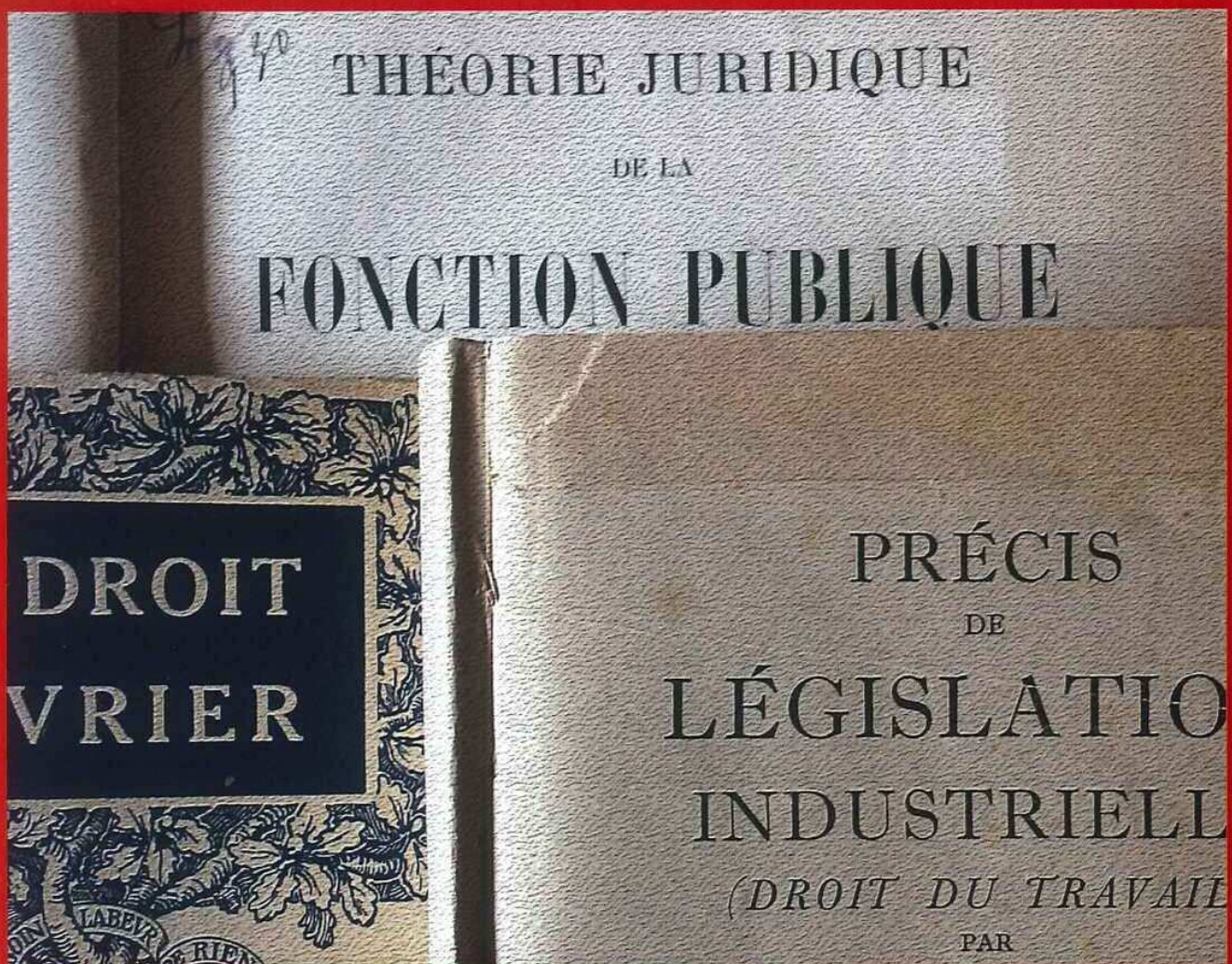




Le Droit public du travail



Actes du colloque de Clermont-Ferrand - 26 novembre 2014

Sous la direction du Pr. Pierre ESPLUGAS-LABATUT
& de MM. les Pr. Charles-André DUBREUIL & Michel MORAND

EDITIONS L'ÉPILOGE - LEXTENSO

**La Collection L'Unité du Droit des Editions L'Épilogé
rassemble des ouvrages transcendant les frontières académiques**

www.unitedudroit.org

Le droit public du travail est une matière émergente.

Traditionnellement, le droit applicable aux agents du secteur public était étudié sous l'angle du droit de la fonction publique. Ce prisme ne correspond plus à la réalité contemporaine.

Tout d'abord, le droit applicable aux agents du secteur public ne se réduit pas nécessairement au droit de la fonction publique. Les entreprises publiques ou opérateurs publics emploient en effet des personnels soumis à un régime de droit du travail spécifique.

Ensuite, au sein même des administrations de l'État et des collectivités territoriales, le régime n'est pas toujours, loin s'en faut, celui de la fonction publique.

Enfin, ce régime de fonction publique ne répond plus au modèle unitaire pensé à l'origine. Il est donc nécessaire d'explorer une nouvelle matière qui est le droit public du travail.

Les actes de ce colloque sont le fruit d'une rencontre entre universitaires et praticiens afin de mieux identifier le droit public du travail encore aujourd'hui mal connu.

Ouvrage publié grâce à l'École de Droit – Université d'Auvergne et au Centre Michel DE L'HOSPITAL ainsi qu'avec le concours du COLLECTIF L'UNITÉ DU DROIT.

39 €

*Sous la direction scientifique
du Professeur ESPLUGAS-LABATUT,
en collaboration avec les professeurs DUBREUIL & MORAND,
sont ici réunis les actes du colloque de Clermont-Ferrand
du 26 novembre 2014.*

